

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Raphaël Grandjean intitulée
« Sécheresse hivernale, quelles conséquences pour notre Ville et la population
glandoise »**

- Le président passe la parole à M. Raphaël Grandjean pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre séance tenante à cette interpellation.
- Mme Christelle Giraud-Nydegger : déclare que la Municipalité a décidé de répondre immédiatement à cette interpellation.

L'eau anime les débats ce soir et c'est un sujet oh combien important, et cela la ravit. Avant de répondre aux questions et pour remettre un peu les choses dans leur contexte, elle rappelle que l'eau potable à Gland provient de 3 sources, soit la source du Montant dont on a beaucoup parlé l'année dernière, le trop-plein de Begnins, la source de la Cézille-Confrérie, et bien sûr du lac à travers la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN). Comme les Conseiller-ère-s le verront prochainement dans le rapport de gestion, l'année 2022 a été marquée par une sécheresse exceptionnelle – tout le monde s'en rappelle – qui a nécessité une restriction d'usage d'eau potable auprès de la population de la fin juillet à mi-octobre. La cause principale de cette restriction a résidé dans le tarissement de la source du Montant, principale source en eau potable pour Gland. Dans un tel contexte, une augmentation de quotas en eau a dû être demandée auprès de la SAPAN, dont Gland est actionnaire et est représentée au Conseil d'administration.

Les restrictions d'eau estivales ont ainsi eu un effet sur l'usage d'eau privée, faisant de 2022 l'année la plus basse du point de vue de la consommation, avec un chiffre record de 195 litres par jour par habitant qui, elle l'accord peut-être, semble encore un peu haut et élevé, mais c'est un chiffre record pour la Commune. L'usage agricole et industriel est de son côté resté stable pour l'année 2022.

S'agissant de la question « **Que savons-nous des conséquences de cette sécheresse hivernale pour notre Commune ?** », elle croit que tout le monde a entendu certains météorologues s'exprimer d'un point de vue suisse. Les données que la ville de Gland collecte proviennent de la station pluviométrique de Changins et celles-ci démontrent aujourd'hui un cumul de précipitations légèrement supérieur à 2022 pour la même période, notamment grâce aux mois de novembre et décembre. On ne peut dès lors pas considérer que le bassin versant a manqué de précipitations depuis le début de l'année.

Aujourd'hui, la météo locale ne laisse pas présager un manque d'eau pour la ville de Gland ou pour les communes environnantes. Du point de vue de la source du Montant, le niveau de celle-ci se maintient à un niveau supérieur à 587,30 mètres sur mer, ce qui correspond à une exploitation normale. Les pluies de novembre et mi-décembre, ainsi que de fin février et mi-mars, ont rapidement rechargé la source, ce qui est évidemment réjouissant.

À la question « **Sommes-nous à l'abri du manque d'eau dans les prochains mois ?** », elle a envie de dire que les membres de la Municipalité ne sont pas devins. Comme expliqué, les indices collectés aujourd'hui ne présagent pas d'une problématique estivale, mais la Municipalité sait que les déficits hydriques sont amenés à se répéter ces prochaines années et qu'elle doit donc être vigilante. Elle doit dès lors anticiper et la ville de Gland prend ses responsabilités depuis de nombreuses années. Le projet d'exploitation de la nappe de la Cézille en est un exemple et, à plus court terme, le préavis municipal

n° 36, soumis ce soir en première lecture, permettra d'optimiser et de rénover les installations de traitement de la station du Montant. Cela permettra également d'avoir une eau de meilleure qualité et surtout de palier au problème important de turbidité de l'eau. De nombreuses discussions ont lieu depuis l'année dernière sur l'interconnexion entre les communes. Pour ne donner qu'un exemple, qui a été cité dans la presse il y a quelques mois, la commune de Vich, qui a trop d'eau, a contacté la Commune afin de se raccorder à son réseau d'eau et cela serait justement l'occasion ici, par cet exemple très précis, de pouvoir bénéficier de son trop-plein d'eau, ce qui permettrait de soulager les communes de l'entente Eaudici, soit les communes de Genolier et d'Arzier-Le Muids, qui pourraient ainsi bénéficier de la source du Montant de manière beaucoup plus forte.

S'agissant de question « **Est-ce que les mesures d'économie d'eau ne devraient pas être remises en place pour notre Commune ?** », actuellement et pour les raisons évoquées, le Service des infrastructures et de l'environnement ne prône pas de mesure d'économie d'eau, mais prône plutôt des gestes simples de préservation des ressources. Afin de sensibiliser davantage la population, la Ville a revu et complété la page Internet liée à l'eau, qu'elle invite chacun·e à consulter. Cela avait déjà été fait l'année dernière, il n'y a donc rien de nouveau mais, comme l'a évoqué tout à l'heure M. Yves Froidevaux, cette page a été largement étoffée. On y trouve donc de nombreuses informations, notamment sur la préservation des ressources en eau, les mesures à adopter à l'extérieur mais aussi à l'intérieur, ainsi que de nombreux conseils pour économiser. On y découvre également ce que fait la Ville, ainsi que les subventions en place qui sont en lien avec l'eau.

D'autre part, une nouvelle page web avait aussi été créée l'année dernière dans le cadre des 20 ans de l'entente Eaudici. On y découvre de nombreuses informations liées au fonctionnement de la station de traitement du Montant, ainsi que le projet phare de captage de la nappe de la Cézille.

En matière de sensibilisation, elle confirme qu'il est prévu de communiquer sur cette thématique avant la période estivale, avec notamment un article assez conséquent dans le journal Gland-Cité au mois de juin et sur les réseaux sociaux de la Ville. Il sera ensuite évalué les besoins d'envoyer un tout-ménage, et puis évidemment, si la Municipalité devait devoir reprendre des mesures de restriction d'eau, elle le fera, mais dans tous les cas ces mesures de sensibilisation seront répétées, tout comme pour la biodiversité. La communication doit en effet être récurrente pour que les gens comprennent bien et soient sensibilisés à cela. Mais la Municipalité voulait ce soir rassurer les Conseiller·ère·s sur l'eau et la quantité d'eau disponible à ce stade.

- Le président demande à M. Raphaël Grandjean s'il est satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.
- M. Raphaël Grandjean : remercie la Municipalité pour ses réponses précises et complètes.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.